

**Communiqué À L'issue De La Mission De Soutien Du Mécanisme Africain
D'évaluation Par Les Pairs (Maep) En Algérie,
23-25 Juillet 2005**

Du 21 au 25 Juillet 2005, Madame Marie-Angélique SAVANE, Membre du Panel d'éminentes personnalités du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP), a séjourné en Algérie, à la tête d'une délégation de 9 personnes, en mission de soutien à la mise en œuvre du processus d'autoévaluation. La délégation était composée de: M. Bernard Kouassi, Directeur exécutif du Secrétariat du MAEP, M. Moïse Nembot, Coordinateur pour la démocratie et la bonne gouvernance politique au Secrétariat du MAEP, M. Gaston Bushayija, Responsable de l'appui institutionnel au Secrétariat du NEPAD, M. Hakim Ben Hammouda, Directeur du commerce et de l'intégration régionale à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, M. Amadou Lamine Gueye, Démographe au bureau régional de la CEA à Tanger ; M. Michael Mah'moud, Conseiller financier à la Banque africaine de développement, M. Georges Bene-Hoane, Chef de Division à la Banque africaine de développement ; et M. Alioune Sall, Directeur Exécutif de l'Institut des Futurs Africains, représentant le Bureau Régional pour l'Afrique du PNUD.

L'objectif principal de la mission de soutien était de lancer le processus d'autoévaluation en Algérie. Plus spécifiquement, il s'agissait essentiellement :

- de signer le memorandum technique sur le mécanisme d'évaluation par les pairs ;
- d'évaluer les procédures et les mécanismes mis en place par l'Algérie pour entreprendre son exercice d'autoévaluation et ensuite élaborer une ébauche de son Plan d'Action ;
- de rencontrer la Commission Nationale et les institutions techniques d'évaluation du MAEP pour expliquer le processus et discuter le questionnaire d'autoévaluation ;
- de convenir de la feuille de route afin d'accélérer les différentes activités d'autoévaluation.

La délégation du MAEP a eu le privilège d'être reçue par le Président de la République, son Excellence Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Le Président BOUTEFLIKA, l'un des initiateurs du NEPAD, n'a jamais ménagé ses efforts pour défendre la contribution du MAEP pour asseoir les bonnes pratiques en matière de gouvernance en Afrique. Cette audience fut une nouvelle occasion pour la Présidente et toute sa délégation, de bénéficier des précieux conseils du Président afin de mener à bien ce mécanisme, aussi bien en Algérie que dans le reste des pays membres du MAEP. Monsieur le Président a renouvelé son soutien et son implication personnelle dans la préparation du

processus d'évaluation dans son pays, afin de le mener dans les meilleures conditions, dans l'intérêt de l'Afrique en général, et de l'Algérie en particulier.

La délégation a été ensuite reçue par le Président de la première chambre, l'Assemblée Populaire Nationale, et le Président a.i. du Conseil de la Nation (Sénat Algérien), en leur qualité de représentants du peuple. Ils ont tous réaffirmé à la mission de soutien l'engagement total de leurs institutions respectives dans le processus par une mobilisation accrue de toutes les couches de la population autour de cette initiative. Ils ont notamment insisté sur la détermination des autorités algériennes de renforcer la participation des femmes dans les instances de prise de décisions à tous les niveaux de la vie nationale.

La délégation a aussi été reçue successivement par le chef du Gouvernement et par le Ministre des Finances qui ont, à leur tour, réitéré la détermination des autorités algériennes à conduire l'autoévaluation de l'Algérie dans la transparence et avec la participation de toutes les couches de la société Algérienne.

La mission a entamé ses travaux par une séance de discussions entre la délégation du MAEP et la délégation du Gouvernement Algérien, conduite par son Excellence M. Abderkader Messahel, Ministre délégué chargé des Affaires Maghrébines et Africaines, en sa qualité de Point Focal national. Cette rencontre a surtout permis de s'assurer que les structures de coordination du processus avaient été mises en place conformément aux directives édictées par le Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP. Un calendrier de mise en oeuvre a également été discuté au cours de cette séance.

Au terme des discussions de cette première journée, il a été procédé à la signature du «Memorandum d'Entente» entre le Forum du MAEP et le Gouvernement Algérien, en présence de la presse Algérienne et internationale. Le Ministre Délégué, Monsieur Abderkader Messahel, au nom du Gouvernement Algérien, et Mme Marie Angélique Savané, au nom du Forum du MAEP.

Les discussions avec la Commission Nationale sur la Gouvernance ont été ouvertes par l'allocution du Ministre Messahel, dans laquelle il a notamment rappelé l'engagement souverain de l'Algérie à participer au mécanisme, décision exprimée par le Président de la République qui veille personnellement à ce que le mécanisme soit mis en oeuvre dans la transparence. La Présidente de la délégation du MAEP a, pour sa part, saisi cette opportunité pour remercier vivement les autorités algériennes pour leur accueil chaleureux et les efforts réalisés jusque là pour que le processus aboutisse aux résultats escomptés. Elle a insisté sur le rôle des Commissions Nationales dans ce processus, en général, et s'est félicitée du caractère inclusif de la Commission Algérienne, en particulier. Elle a par la suite fait une présentation générale du mécanisme d'évaluation par les pairs tel que défini dans les documents de base.

Les débats qui ont suivi ont permis de clarifier les responsabilités des uns et des autres dans ce processus. Les questions soulevées par les participants ont porté principalement sur les aspects liés à la méthodologie d'évaluation par les pairs, ainsi que sur la rédaction du rapport d'autoévaluation et du plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations.

Par la suite, une séance de travail a été consacrée aux modalités de mise en œuvre du processus d'évaluation à la lumière des enseignements tirés des expériences du Ghana, du Rwanda, du Kenya et de l'île Maurice.

La délégation du MAEP a également eu l'occasion de rencontrer les équipes techniques d'évaluation, les membres de la société civile et du secteur privé, ainsi que les autres parties prenantes algériennes. Au cours de ces échanges, la délégation a pu apprécier encore une fois l'engagement des autorités politiques, des représentants du Gouvernement, du secteur privé et de la société civile, qui ont tous manifesté leur soutien sans faille au processus.

Au terme d'intenses consultations durant ces 3 jours, un consensus s'est dégagé que l'Algérie est suffisamment outillée pour produire, dans les délais impartis de 9 mois, un travail de qualité. A cet effet, les autorités Algériennes se sont engagées à revoir la constitution des groupes thématiques issues de la Commission Nationale sur la Gouvernance, qui passeront désormais de 3 à 4 et ce, afin de se conformer aux directives des Chefs d'Etat et de Gouvernement, pour l'élaboration du rapport national d'autoévaluation et du programme d'action sur la gouvernance.

Enfin, la délégation a apprécié l'effort fourni par le Point Focal dans la mise en place des institutions techniques d'appui pour la rédaction de l'autoévaluation et du Plan d'Action. A cet égard, les discussions sur le rôle et la qualité des institutions techniques d'évaluation ont fait ressortir la nécessité de faire appel à d'autres instituts de recherche spécialisés, en vue d'appuyer le Conseil National Economique et Social (CNES) retenu comme partenaire technique d'appui du processus d'autoévaluation. A ce titre, la mission a pris note avec satisfaction des explications sur la nature du CNES et son indépendance en particulier, institution nationale composée de personnalités issus d'horizons divers : le syndicat, le secteur privé, la communauté universitaire et des chercheurs; ce qui est de nature à renforcer la transparence et la qualité du processus.

Alger, le 25 juillet 2005.

Madame Marie Angélique Savane
Membre du Panel des
éminentes personnalités

Monsieur Abdelkader Messahel
Ministre Délégué Chargé des
Affaires Maghrébines et Africaines